



SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE (SCoT)

ATELIER THEMATIQUE
DEVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

COMPTE-RENDU

DATE ET HEURE	Mercredi 18 mai 2016 de 14h30 à 17h
LIEU	Maison du Parc, Le Bourg 63880 Saint-Gervais-Sous-Meymont
RÉUNION ORGANISÉE PAR	Syndicat mixte du Parc Livradois-Forez
TYPE DE RÉUNION	Atelier thématique diagnostic
ANIMATEURS	C. LHUILLIER, chargée de mission SCoT LF G. HERBACH, chef de projet PLANÈD M. ORHANT, chargée de mission PLANÈD
COORDINATION	C. LHUILLIER, chargée de mission SCoT LF
PARTICIPANTS	Personnes Publiques Associées, partenaires, techniciens des Communautés de Communes et élus
ANNEXES	Document Power Point de présentation utilisé en plénière Document de support du travail en groupes (fiches diagnostic, cartes)

Objectifs de la rencontre

Cet atelier thématique avait pour objectifs :

- Faire un point sur les fiches diagnostics et avoir les retours des participants sur les documents de travail ;
- Partager et échanger sur les enjeux proposés ;
- Inventorier les compléments à réaliser sur le diagnostic, les pistes d'explorations judicieuses, la confirmation et la priorité des enjeux ;
- Débattre pendant 1h30 sur les trois sous-thèmes de la thématique Développement économique :
 - o Agriculture ;
 - o Axes de communication et Zones d'Activité Économique (ZAE) ;
 - o Gisement d'emplois tertiaires ou présentiels.

Déroulement

La séance s'est déroulée en trois temps :

- Introduction par M. FOURNET FAYARD, Président de la formation SCoT Livradois-Forez
- Présentation par Gilles HERBACH, Directeur du bureau d'études PLANÈD, des points clés du diagnostic concernant la thématique du jour « Développement économique »
- Travail en sous-groupes sur les trois sous thèmes du jour : Agriculture, axes de communication
- Zones d'Activités Economiques (ZAE) et Gisement d'emplois tertiaires ou présentiels

Présentation de la plénière

La présentation de PLANÈD reprend les points suivants :

1. Organisation de la séance
2. Retour sur la méthodologie de co-construction du SCoT et le calendrier prévisionnel
3. Présentation des points clés du diagnostic sur les thématiques du jour et les premières questions et enjeux liés

Lancement des ateliers

Clémentine LHUILLIER présente l'organisation du travail en sous-groupes et la répartition des participants au sein des trois ateliers du jour.

L'intégralité de cette présentation est reprise en annexe du présent compte-rendu (2016_05_18_SCoT LF_Presentation_atelier_developpement_economique).

Travail en sous-groupes autour de trois thématiques

Après la présentation en plénière, les participants sont invités à travailler par groupe de dix autour des supports suivants :

- Une carte au format A0 du territoire SCoT à compléter si besoin ;
- La carte au format A3 de la structure urbaine, proposée dans le diagnostic ;
- Deux cartes au format A4, une première sur la représentation des axes de communication du territoire et une seconde représentant les zones d'activités du territoire de plus de 50 000m² (surface consommée et surface disponible) ;

Enseignements de l'atelier « Agriculture »

Les enseignements de l'atelier économique consacré à l'agriculture peuvent s'articuler en 5 points synthétiques :

1. Emplois

Il existe sur le territoire une déconnexion entre les offres d'exploitations à reprendre (laitière 50 à 100 ha) et les demandeurs qui recherchent des petites surfaces de 3 à 10 ha pour élever des chèvres ou faire du maraîchage.

La question de l'emploi sur les exploitations est importante en ce moment car il n'y pas de candidats à la reprise.

Le territoire ne compte pas de grosses exploitations. C'est une particularité historique du territoire que l'on retrouve également sur Issoire.

Il ne faut pas oublier sur le territoire que les pratiques agricoles sont diverses :

- cueilleurs de plantes aromatiques et médicinales (environ 15 personnes), cette activité pose la question de l'occupation des sols pour ne pas nuire à cette activité ?
- mieleries : environ 10 apiculteurs, une activité qui se développe.

2. Circuit-courts

Les circuit-courts existent sur le territoire, mais attention ce ne sont pas des circuits de proximité. Avec peu d'intermédiaires les produits peuvent partir loin du territoire.

3. Bois et forêt

La forêt de production est à développer et cela nécessite de relocaliser la consommation de ce bois sur le territoire. Car le bois part dans d'autres régions.

Les élus sont conscient de cette richesse locale qu'est le bois, il faut mettre en place une véritable volonté politique en valorisant l'utilisation du bois dans les constructions : bâtiments agricoles et maisons.

Le bois permet une meilleure intégration paysagère des bâtiments.

Le gros bois et le sapin ont une certaine valeur mais ils sont moins aisés à travailler que l'épicéa ou le douglas.

La forêt de déprise agricole est souvent mal perçue, il faut donc la valoriser car c'est un potentiel de ressource économique. *Il ne faut pas stigmatiser ce type de peuplement mais plutôt réfléchir à une meilleure intégration paysagère des plantations résineuses situées dans des zones sensibles en travaillant par exemple sur l'amélioration des lisières par l'intégration d'essences feuillues.*

4. Les voiries forestières

Il serait intéressant dans le SCoT de prendre appui sur le schéma départemental des voiries forestières pour donner des orientations d'urbanisation dans le SCoT en préservant les voies d'accès aux espaces boisés.

Question de la circulation des engins sur Lezoux.

5. AOP

Il y a deux AOP sur le territoire, la Fourme d'Ambert et le Bleu d'Auvergne. Ces AOP sont utilisés comme des produits d'appel avec des prix bas plus que pour une question d'identité du territoire.

Il n'y a pas de plus-value économique avec des prix du lait qui sont lissés. Si on prend l'exemple du Comté, le prix du lait est vendu plus cher pour la production du Comté.

Les systèmes d'élevages laitiers ont été modifiés depuis les quotas laitiers de 1984, on est passé sur le territoire Parc de 35 millions à 45 millions de litres de lait par an. Et le nombre de producteurs a été divisé par 10, notamment avec l'arrivée de la mécanisation.

6. Pressions foncières

80 % de l'artificialisation s'est faite sur des terres agricoles. Sur le territoire on observe une forte déprise agricole.

Il faut faire attention aux questions des zonages, notamment le classement en zone N, qui interdit l'implantation de bâtiments. Il faut préserver mais pas sanctuariser. Ex : Problème pour les chevaux de loisirs, si un particulier n'a pas d'activité agricole il n'est pas possible d'implanter un abri en plein champ pour son animal.

L'implantation d'un bâtiment peut être intéressante dans une zone N pour le maraîchage par exemple.

Attention les sites de pression foncière agricole évoluent rapidement.

Il serait intéressant sur le territoire de distinguer les zones naturelles et les zones forestières, en adaptant les règlements. Ex dans le PLUi de Cunlhat les massifs forestiers ont été identifiés.

Les PLUi peuvent identifier les sièges d'exploitations.

Le bâti ancien dans les hameaux est à valoriser, notamment les corps de ferme. C'est important de prendre en compte le changement de destination.

Qu'est-ce qu'on fait des bâtiments isolés, les jasseries et des bâtiments agricoles qui n'ont plus d'utilité ?

La plupart des hameaux sont en zone A, si le PLU ne prévoit pas le changement de destination, on ne peut rien en faire.

Il faudrait savoir comment l'on traite les bâtiments isolés (les réseaux sont coûteux), on pourrait favoriser la réhabilitation pour les bâtiments qui sont dans les hameaux. Sur le territoire beaucoup de bâtiments agricoles délaissés (avec des toits en fibro-ciments) ou en bordures de hameaux, on pourrait imaginer une politique d'aide à la destruction pour retrouver une qualité paysagère.

Attention il faut définir ce qu'est un hameau dans le SCoT LF en définissant un nombre de bâtiment et nombre d'habitants.

Enseignements de l'atelier « Axes de communication et ZAE »

Les enseignements de l'atelier économique consacré aux axes de communication (donc aux pôles qu'ils relient) et aux zones d'activités peuvent s'articuler en 5 points synthétiques :

1. Premier sujet de débat : la concentration au nord des axes de communications, des zones d'activités, des hommes et des biens (infrastructures, entreprises, ...)

La question de la géographie s'impose en matière d'accessibilité, de proximités, ... Par exemple : si l'on observe le sud, l'axe routier vers Le-Puy-en-Velay apparaît de bien meilleure qualité de circulation que les voies routières vers Montbrison ou vers Saint-Étienne, même si dans la Loire, un travail important a déjà été réalisé.

Pourtant, en raison des conditions de circulations (hivernales notamment), les poids lourds venant d'Ambert font très souvent 50 kilomètres de plus en passant par Thiers même s'ils se dirigent finalement vers l'est.

Des questions importantes restent posées :

- Faut-il continuer la concentration au nord des infrastructures et des équipements, donc des hommes ?
- Faut-il se servir de cette porte nord d'entrée autoroutière pour diffuser et valoriser les savoir-faire et les ressources du territoire tout entier ?
- Ne faudrait-il pas repenser le territoire et rééquilibrer le tropisme de Clermont-Fd en favorisant les liaisons du sud du Territoire du SCoT vers l'est (Saint-Étienne et Montbrison) ?

Au final, aucune de ces questions ne peut trouver une réponse équilibrée indépendamment des autres. La concentration nord est porteuse de développement dont on ne peut a priori pas se passer ; sa capacité à jouer le rôle d'un capteur-diffuseur pour l'ensemble du Livradois-Forez est indispensable. Mais ce serait impensable de construire un territoire cul-de-sac avec un pôle-porte nord en ignorant le pôle sud et son potentiel (à réaliser) de porte sud.

2. La situation concurrentielle des pôles d'emplois

La situation de proximité vis-à-vis de l'A89 interroge : effectivement, les entreprises recherchent cette proximité et leurs conditions « logistiques » s'en trouvent forcément améliorées. Mais il y a un revers à la médaille. Ces qualités logistiques mettent Thiers à portée de Clermont-Ferrand et l'attractivité de grand pôle n'a pas que des effets bénéfiques : par exemple de nombreux cadres préfèrent y habiter et se déplacer par l'A89 pour venir travailler sur le pôle de Thiers.

Le développement de la métropole Clermontoise divise l'atelier entre :

- La crainte d'une concurrence inégale qui condamne Thiers aux miettes,
- L'optimisme d'un développement voire même d'une participation de Thiers à la métropole, à l'exemple de Vichy, pourtant plus éloignée.

En complément, l'importance du pôle de Thiers pour l'ensemble du Livradois Forez est soulignée, tant en termes de leadership en matière d'emplois qu'en termes d'image puis Thiers constitue la porte centre-nord de la vallée de la Dore, du Pnr et du territoire du SCoT.

Le développement de Thiers et l'amélioration de son attractivité est en enjeu pour l'ensemble du territoire du SCoT, et pourrait profiter d'une double logique : participer au développement de la métropole en capitalisant sur ses atouts propres et inversement, développer son potentiel propre en capitalisant sur la dynamique de la métropole.

3. Le Rôle d'Ambert et son accessibilité – desserte

Le rôle d'Ambert, en pôle d'équilibre et de développement sud du territoire du SCoT n'est plus à démontrer, même s'il faudrait départager les raisons dues au relatif isolement et celles dues à ses capacités réelles de développement et à ses ressources.

La question de son accessibilité et de sa desserte est alors un enjeu pour l'ensemble du territoire du SCoT. À cet égard, la liaison depuis Ambert vers l'A89/A72 dans la plaine de la Loire doit être repensée en prenant bien en compte l'intérêt de coordonner l'axe à formaliser avec le nouvel axe Magerie-Chantagret à partir duquel l'accès à Saint-Étienne a été renforcé récemment.

4. Problématique de la voie ferrée

Deux exemples démarrent la discussion sur le thème ferroviaire : les Combrailles où le fer n'existe pas et où de gros efforts ont été faits pour l'accessibilité routière, et le chemin de fer touristique d'Anduze qui est devenu une attraction. Dans le Livradois-Forez, on est entre les deux !

Tout d'abord, le mode ferré souffre d'un manque de volonté nationale de développement. En Livradois, on a surtout cherché à maintenir l'essentiel, c'est-à-dire une voie ferrée en état : cela coûte entre 300.000 et 500.000 Euros pour simplement maintenir la voie (sans travaux sur les ouvrages : ponts et viaducs) qui sont en excellent état.

Demain, les financements partenaires qui permettaient au Livradois Forez de financer cette maintenance vont se tarir. Dans 5 à 19 ans, seules les collectivités Région, Département et Collectivités locales vont devoir s'en charger.

Pourtant, une nouvelle période s'ouvre, avec quelques opportunités :

- Le raccordement au réseau national fonctionne aujourd'hui, embranchement réalisé à Pont-de-Dore ;
- Un nouvel exploitant devrait être bientôt désigné ;
- Le territoire dispose de plusieurs gares (Thiers, Pont-de-Dore) et haltes ferroviaires.

Pour le SCoT, le minimum sera de garder la vocation transport à la voie ce qui impose de protéger cette vocation au plan réglementaire, de préserver certains espaces associés, certaines infrastructures et certains bâtis.

5. La question des zones d'activités

3 constats :

- 109 ha sont disponibles sur l'ensemble du territoire du SCoT, avec une bonne partie de ces disponibilités concentrée sur quelques sites ;
- Une grande partie de ces disponibilités sont concentrées au Nord (Cf. Point 1) ;
- Leurs vocations est en majorité industrielle, voire mixte industrie +

Le SCoT devra définir une architecture future du dispositif d'accueil et de développement des entreprises et activités économiques en tenant compte tout d'abord de l'existant, du potentiel de réutilisation des friches industrielles (inventaire à réaliser auprès des Communautés de Communes).

La très grande majorité des zones d'activités (et les plus gros sites industriels) se situent à proximité voie sur la voie ferrée de la vallée de la Dore ; et un certain nombre d'entre elles sont même embranchées.

Les zones d'activités doivent ainsi bénéficier d'une triple accessibilité :

- Accessibilité ferrée ;
- Accessibilité routière ;
- Accessibilité numérique (THD).

Cette cohérence devra être réaffirmée par le SCoT.

Par ailleurs, les résultats de l'étude menée par le cabinet lyonnais CMN Partners pour le compte de la Région sur les besoins d'extensions des ZAE du secteur Montagne Thiernoise et Thiers Communauté devra être intégrée au SCoT. Cette étude est notamment réalisée à une échelle élargie et prend en compte les pôles proches de Vichy et Clermont-Fd.

Les thématiques concernées par cette étude sont les besoins fonciers pour l'activité industrielle et les besoins pour l'artisanat de production.

Enseignements de l'atelier « Gisement d'emplois tertiaires ou présentsiels »

Les enseignements de l'atelier économique, consacré aux gisements d'emplois tertiaires ou présentsiels peuvent se résumer en 8 points synthétiques.

1. La nécessité de relayer une image positive du territoire

Depuis quelques années, l'image du territoire et son devenir tournent à un pessimisme dont il faudrait sortir. Apprécier et revaloriser les caractéristiques du territoire à travers différents moyens de communication, travailler sur le regard des habitants du territoire et des personnes extérieures serait un moyen d'attirer de nouvelles populations. La valorisation du cadre de vie, de l'activité touristique, de l'offre culturelle et l'accès aux services, sont autant d'arguments à développer en termes de stratégie de communication pour attirer de nouveaux ménages sur le territoire.

2. Le vieillissement de la population pour le développement des emplois

Le vieillissement de la population est une réalité implacable en ce qui concerne le territoire Livradois-Forez, posant de nombreuses questions en termes d'accessibilité et de dépendance, notamment au vu des nombreux hameaux sur le territoire. Bien que ces questions méritent réflexions, ce phénomène doit-être profitable au développement des emplois du territoire, dans les secteurs de l'aide à la personne, la santé et les services au sens large (portage des repas, aide à domicile, transport à la demande, etc).

Développer la silver économie.

Le territoire paraît déjà bien fourni en termes de services à la personne, néanmoins, renforcer et valoriser cette offre et communiquer sur ce potentiel est un moyen d'attirer des actifs ou des retraités et donc de contrecarrer la croissance démographique négative. Les retraités comme cible de développement du territoire ?

3. Développer les services, mieux répondre aux besoins pour attirer de nouveaux ménages

Outre les services dédiés aux personnes âgées, le territoire du Livradois-Forez se doit de développer les services pour garder et attirer de nouveaux habitants, tout en développant les emplois sur le territoire. Il est rappelé que le secteur privé s'empare déjà de cette question, mais le service public doit aussi assurer ce rôle. Le maintien des gares concernant l'accessibilité est donné comme exemple.

Il serait judicieux de développer les services et structures de l'enfance, si le territoire souhaite attirer de jeunes ménages.

4. Le développement du tourisme pour un double objectif

Développer le tourisme s'avère primordial pour le territoire. Activité déjà développée, notamment par des actions du Parc, le potentiel du territoire mérite d'être valorisé et développé sur ce secteur. Une certaine complémentarité est visible entre les centre-bourgs principaux et les hameaux puisque l'on constate que les touristes investissent les centre-bourgs la journée pour visiter mais dorment plutôt dans les petites communes. Cette interaction est intéressante et à conserver.

La sédentarisation des touristes est un enjeu, une partie significative des touristes viennent seulement sur le territoire à la journée. Via internet et le développement de la couverture internet sur le territoire, il serait judicieux que les prestataires touristiques développent les offres de touristiques sur plusieurs jours sur le territoire et se structurent.

5. Le développement des entreprises

Les infrastructures et la desserte (routière, ferroviaire...) sont essentielles dans le développement des entreprises. Souvent les entrepreneurs ont tendance à se rapprocher de Thiers pour sa proximité aux services et infrastructures routières.

L'industrie reste prégnante sur le territoire. De grands groupes ayant un certain poids sur le territoire subsistent parce qu'ils sont des « relais de croissance ». En effet, une partie de ces grands groupes profite du cadre du territoire pour tester des techniques plus respectueuses de l'environnement, puis les exportent dans les autres antennes. Il est donc important de soutenir, favoriser et accompagner les entreprises dans cette démarche, puisque le territoire est propice à ces expérimentations.

Nécessité d'une meilleure communication entre les deux bassins d'emplois de Thiers et Ambert. Pas de logique d'ensemble.

Se baser sur les spécificités économiques du territoire et développer les formations correspondantes. L'idée est de former une main d'œuvre qualifiée, développer les emplois locaux et valoriser les métiers spécifiques au territoire : exemple de la formation coutellerie ouverte récemment.

50 exploitations agricoles dans la communauté de communes d'Ambert à reprendre.

Champ à explorer entre développement économique tout privé et tout public. Les associations sont un bon compromis puisqu'elles mixent l'emploi salarié et le bénévolat (permettant de rendre les habitants acteurs de leur territoire).

6. L'emploi du conjoint

L'emploi du conjoint paraît problématique à l'heure actuelle sur le territoire. On remarque qu'une part des jeunes actifs viennent faire leur première expérience sur le territoire, puis au bout de 3 à 5 ans partent s'installer ailleurs, faute de travail pour leur conjoint (et pour d'autres raisons).

Pour combattre cette tendance et garder les cadres actifs, des industriels se sont regroupés pour favoriser l'emploi des conjoints (des emplois dans les hôpitaux par exemple). C'est une initiative à retenir voir à développer.

7. Les locaux d'activité et la vacance

Le site internet Cap'Actif www.capactif.com recense les activités à reprendre, les locaux commerciaux et terrains à acheter sur le territoire.

Par ailleurs, le recensement des locaux vacants est disponible en Communautés de Communes, deux types de locaux sont recensés, le premier recense les locaux présentant un bâti de qualité et l'autre recense exhaustivement les locaux.

Une grande partie des locaux commerciaux vacants, nécessitent beaucoup de travaux de réhabilitation (onéreux). En Montagne Thiernoise, un recensement de ces locaux a été réalisé accompagné du chiffrage que représente leur coût de réhabilitation. On s'aperçoit que s'il n'y a pas d'intervention publique, peu sont rénovés. À contrario, sur la Monnerie-le-Montel, un très bon recyclage de locaux est réalisé, peu sont vacants.

8. Couverture numérique

Internet : la couverture numérique conditionne l'avenir et le développement des emplois (télé travail etc.). Le désenclavement numérique du territoire paraît primordial.

Une demande des ZAE a été faite pour avoir la fibre, 1^{ère} phase fin 2016, en principe elles sont actuellement desservies par celles-ci.

Conclusion générale

En termes d'agriculture et plus précisément d'emplois agricoles, la dichotomie entre offre et besoins des demandeurs est problématique. En plus de cela, peu de candidats sont recensés pour la reprise des exploitations agricoles. La question du devenir de l'activité agricole pose donc question.

La ressource en bois du territoire, véritable richesse locale, nécessite d'une part le développement et la relocalisation de la consommation sur le territoire et d'autre part le développement d'une valorisation de son utilisation dans la construction.

Une forte déprise agricole est constatée sur le territoire nécessitant des mesures d'encadrement de l'artificialisation des terres agricoles et la préservation de l'activité. Néanmoins, il est nécessaire de trouver un juste milieu entre préservation et sanctuarisation, comme l'illustre certains zonages et leurs effets pervers (limiter le recyclage d'anciens bâtiments agricoles par exemple). Par ailleurs, la valorisation et le recyclage du bâti agricole vacants dans les hameaux posent questions.

Au-delà du besoin et des solutions à apporter aux besoins de développement artisanaux et industriels, l'enseignement principal de l'atelier consiste en la réaffirmation et la mise en perspective élargie (au plan de l'espace comme dans la durée) de la structuration du territoire qui devra évoluer dans deux directions simultanées :

- La réaffirmation de la polarité thiernois, dans une triple logique de
 - o Valorisation de ses atouts propres (savoir-faire, tissu économique existant, situation autoroutière, formations) ;
 - o Valorisation d'un partenariat avec Clermont par une participation à la démarche de métropole,
 - o Diffusion de valeurs ajoutées et échanges avec le reste du Livradois-Forez et particulièrement avec le sud
- Le rééquilibrage du territoire du SCoT avec la réaffirmation du pôle d'Ambert, la revalorisation de son potentiel d'accessibilité et d'échanges avec les villes de la Loire (Montbrison, Saint Etienne) et la favorisation d'une logique et communication d'ensemble à l'échelle des deux bassins d'emplois

Le caractère transversal de l'ensemble de questions traitées (routes, fer, foncier d'activités, pôles, ...) se trouve ainsi souligné.

Par ailleurs, de manière générale, différents leviers de développement économique, en termes d'emplois ont été relevés, tels que par exemple :

- Le développement de la silver économique, en lien avec le vieillissement de la population
- Le développement du tourisme et des emplois liés
- Le développement des services dédiées aux personnes âgées pour anticiper les besoins croissants de cette tranche de population mais aussi les structures et services liés à la petite enfance afin d'anticiper le besoin des jeunes ménages avec enfants.
- Assurer la couverture du réseau internet du territoire,
- Accompagner la recherche d'emploi des conjoints, problématique sur le territoire